



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 21 mars 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, nous nous permettons de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs ainsi qu'à Madame la Ministre de la Santé.**

Le vendredi 17 mars, les nouvelles sur le démantèlement d'un vaste réseau de trafic de viande avariée au Brésil a éclaté au grand jour. En date du 20 mars 2017, l'Union européenne ainsi que d'autres pays dont la Chine et le Chili ont décidé d'interrompre les importations de viande issue des entreprises mises en cause dans cette fraude économique et sanitaire. Une trentaine d'entreprises sont actuellement sous investigation par les autorités brésiliennes.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs et à Madame la Ministre de la Santé :

1. **Quel est le volume annuel d'importation de viande et de produits de viande brésiliens?**
2. **Le marché de viande luxembourgeois importe-t-il des viandes et/ou des produits de viande commercialisés par des entreprises mises en cause lors de l'affaire décrite ci-dessous?**
3. **Dans l'affirmative, les produits en question ont-ils été retirés du marché?**
4. **L'Administration de la sécurité alimentaire a-t-elle communiqué ou projette-t-elle de communiquer des explications relatives à cette affaire aux consommateurs et vendeurs de viande luxembourgeois?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Henri Kox
député



Josée Lorsché
députée